

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9861**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Gestionnaire de parcours de golf et/ou de club de golf.

Nouvel intitulé : Gestionnaire de parcours de golf et/ou de club de golf.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Académie internationale des métiers du golf	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335p Direction des centres de loisirs ou culturels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le gestionnaire de parcours de golf et/ou de club de golf assure 5 missions principales :

- Gestion et administration du club
- Direction marketing et commerciale
- Management du club
- Direction et gestion sportive
- Direction greenkeeping

Le gestionnaire de parcours de golf est le responsable d'une structure nécessitant des connaissances théoriques, des compétences techniques et des aptitudes professionnelles.

1 - Les connaissances théoriques :

- les bases essentielles en gestion, gestion administrative et en droit
- les fondamentaux en marketing et techniques commerciales- les systèmes et outils du management- les principes du golf, de la gestion sportive et de l'organisation du golf
- les opérations essentielles pour le bon entretien d'un terrain de golf

2 - les compétences techniques :

- le droit du travail et le golf (CCNG)
- Hygiène en sécurité et conditions de travail
- procédure budgétaire
- fiscalité
- définir et mettre en œuvre une politique commerciale
- gestion et animation sportive- greenkeeping

3 - Les aptitudes professionnelles

- gestion d'une structure complexe
- polyvalence
- management d'une équipe
- responsabilité et prise de décision
- accueil et gestion de clientèle
- management de l'environnement
- prospection et développement commercial

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Le golf fait partie du secteur du sport, du loisir et du tourisme. Un golf peut être :

- une petite entreprise de 5 à 10 personnes (9 trous, pitch & putt ..)
- une entreprise moyenne de 20 à 50 personnes (golf 18, 27, 36 trous)
- une PME de 50 à 200 personnes (Resort, centre de congrès, base de loisirs ...)

Type emplois accessibles :

Directeur de golf, Directeur adjoint, Assistant, Directeur Sportif, Directeur de service

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certifications reposent sur :

Ministage : Dossier écrit synthétique et présentation orale

Rapport de stage : Dossier écrit

Projet professionnel selon le thème

Mémoire de formation selon le thème

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le directeur de l'AIMG, un intervenant professionnel, un directeur membre de l'ADGF, un professeur de l'AIMG.
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	Le directeur de l'AIMG, un intervenant professionnel, un directeur membre de l'ADGF, un professeur de l'AIMG.
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle	X	Le directeur de l'AIMG, un intervenant professionnel, un directeur membre de l'ADGF, un professeur de l'AIMG.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le directeur de l'AIMG, un intervenant professionnel, un directeur membre de l'ADGF, un professeur de l'AIMG.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé Gestionnaire de parcours de golf et/ou de club de golf, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

La formation comprend entre 12 et 20 étudiants par session de formation :

En 2005-06 : 14 étudiants dont 10 sont en poste

En 2006-07 : 12 étudiants dont 10 en poste

En 2007-08 : 16 étudiants dont 16 en poste.

<http://www.aimg.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.aimg.fr>

Lieu(x) de certification :

AIMG ZA Du Bosc,
Route de Baillargues
34130 MUDAISON.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AIMG ZA Du Bosc,
Route de Baillargues
34130 MUDAISON.

Historique de la certification :

Certification suivante : Gestionnaire de parcours de golf et/ou de club de golf.